

**SYNTHESE POUR LA DISCUSSION DU DEBAT 5**  
**« LA STRUCTURE ASSOCIATIVE DE LA DISCIPLINE »**

Par Gilles Raveneau

Cette courte synthèse est issue pour l'essentiel des échanges et des débats qui ont eu lieu à l'Association Française d'Anthropologie (AFA), à l'Association Pour la Recherche en Anthropologie Sociale (APRAS) et à la Société d'Ethnologie Française (SEF) sur cette question.

Commençons par un constat morose et honnête : cette piste de réflexion a globalement suscité peu de réactions. Une seule réaction sur le site Internet des Assises au texte en forme de plaidoyer pour le rassemblement des associations françaises d'anthropologie, déposé par Gilles Raveneau et Irène Bellier. Peu d'intérêt et de réactivité également autour de cette question au sein des trois associations citées, une fois passé le cercle restreint des membres du bureau ou du conseil. Pourquoi ce désintérêt alors que chacun est prêt à déplorer la segmentation de la discipline, l'individualisation et la solitude des parcours et le fait que les anthropologues n'arrivent ni à s'organiser collectivement, ni à parler d'une seule voix face aux menaces qui pèsent sur la discipline et aux transformations des institutions de recherche et d'enseignement ?

Telle est la situation paradoxale à laquelle nous avons à faire. D'un côté, un contexte difficile et menaçant pour les ethnologues : le morcellement et la fragmentation du milieu de l'anthropologie, les transformations des institutions d'enseignement supérieur et de recherche qui exposent la discipline à un effacement progressif (réforme LMD qui fait s'évanouir le terme « anthropologie » des titres de diplômes qui n'apparaît plus qu'en deuxième ou en troisième rang dans l'intitulé des spécialisations) ; le risque de disparition de l'entité « anthropologie » du CNRS comme de l'IRD, voire de ces institutions de recherche elles-mêmes ; la logique de contractualisation et de regroupement des laboratoires ; le renforcement des concurrences internes et de la compétition internationale ; la fragilisation des statuts de chercheurs et d'enseignants chercheurs ; la réduction du nombre de postes ouverts laissant hors statut nombre de docteurs. De l'autre, le morcellement et la fragmentation de l'environnement de l'anthropologie, le repli sur des niches institutionnelles, le manque de relations avec les anthropologues hors institutions d'enseignement et de recherche, la division des associations, la faible réactivité et la déshérence progressive des membres dans ces structures, ainsi que la difficulté à mobiliser les anthropologues conduisent à fragiliser là aussi le milieu.

Pour répondre à ce paradoxe, la bonne question à poser et à laquelle chacun d'entre nous doit réfléchir pour les Assises est peut-être tout simplement celle que posait Charles Macdonald dans la dernière lettre de l'APRAS : à quoi sert une association et qu'est-ce qu'on attend d'elle ? Chacun y répondra sans doute de manière différente en fonction de ses attentes, de sa position, de son statut, de ses convictions et de ses engagements. Mais chacun sera bien aussi obligé de reconnaître que ce qui réunit un groupe de personnes dans une association est un intérêt commun et que celui qui nous réunit aux Assises est l'anthropologie : son existence, son développement, sa pratique, sa transmission, son devenir ou sa défense. La conséquence de cela est qu'une association fonctionne tour à tour comme une organisation syndicale lorsqu'elle défend des intérêts sectoriels, comme un groupe de pression lorsqu'elle tente de

peser sur des décisions ou encore comme une société savante lorsqu'elle organise des débats liés à des questions de connaissance. Une association n'est pourtant pas un syndicat, un groupe de pression, une société savante, un club, une amicale, une corporation, mais c'est un cocktail composite de tout cela à la fois. Or, aucune association existante aujourd'hui ne peut prétendre remplir toutes ces fonctions. Aucune n'a non plus les moyens d'une représentativité nationale et internationale suffisante.

Rappelons à ce propos que l'AFA a été fondée en 1977 pour y être l'instance représentative de la discipline. Son inspiration dans le contexte des années 1970 était à la fois anti-institutionnelle, militante et axée sur la défense des plus jeunes et des hors-statuts. Cela a conduit progressivement à une rupture avec les fondateurs de l'APRAS. La création de cette association en 1989 coïncide avec la transformation des sections du Comité nationale du CNRS et la création d'une section propre à l'ethnologie (38). Devenant une sorte de groupe de pression n'admettant que des ethnologues triés sur le volet, pour l'essentiel chercheurs du CNRS ou universitaires, l'APRAS en a conservé une image élitiste, très liée à la section 38, quand l'AFA gardait une représentation plus « sociale » et militante. Enfin, rappelons que la dernière manifestation commune correspondant aux Assises date de 1977 et que la fragmentation de notre milieu durant tout ce temps a empêché qu'une telle réunion se tienne à nouveau. Il n'est pas innocent de constater que le comité de préparation des Assises est issu principalement de ces deux associations professionnelles qui ont su mettre leurs divergences de côté et leur dynamique et savoir-faire en commun à cette occasion.

De toutes ces remarques découle le constat fait précédemment : chaque association ne satisfait que partiellement à notre intérêt et à notre bien commun et aucune n'a la capacité complète à y répondre. Que faut-il donc faire pour y satisfaire ? Plusieurs propositions ont été émises, outre le statut quo existant aujourd'hui : distinguer les associations à caractère professionnel de celles qui sont plus thématiques et se présentent comme des sociétés savantes, créer une fédération des associations existantes, mettre sur pied un comité de liaison et de coordination entre les associations, fusionner les structures, fonder une nouvelle association professionnelle unique en abandonnant les anciennes et sortir d'un tête à tête entre l'AFA et l'APRAS.

A chacune de ces propositions correspondent des problèmes concrets et des questions pratiques qui ne peuvent se résoudre en une fois : quels sont les objectifs poursuivis ? Quels statuts adopter ? Pour quelles règles d'adhésion et de fonctionnement opter ? Que faire du capital bâti par chaque association comme *Le Journal des Anthropologues* ou la conférence Robert Hertz ? Quid des bénéfices directs que tirent les uns et les autres des structures existantes ? etc. Pour autant, tout cela n'empêche pas qu'une volonté commune s'exprime lors des Assises pour une solution ou une autre. Gageons que vous serez plus nombreux à donner votre avis, à discuter accords et désaccords et à prendre parti pour une option lors des Assises elles-mêmes. Parions également que les arguments échangés entre nous décideront à la fois d'un mouvement commun et d'une résolution à prendre pour l'avenir de la structure associative de notre discipline.

Enfin, le fait que Daniel Bertaux ait accepté d'être le discutant de cette séance sera un précieux contre point à nos échanges. Rappelons qu'il a été le premier président de l'Association Française de Sociologie (AFS) et la cheville ouvrière de ce projet de refondation d'une grande association représentative de la sociologie.